

Choeur Sammartini
Bulletin d'infos : 31 août 2025
« Rentrée des classes »

Bonjour à toutes et tous,

« La rentrée des classes » est une expression qui a baigné notre enfance et qui doit faire faire résonner en chacun de nous des situations bien différentes, douloureuses, inquiétantes, joyeuses...

Les années ont passé, je vous souhaite à toutes et tous, une joyeuse rentrée.

Il était temps ! Depuis plusieurs mois, nous nous sommes concertés pour établir le programme de l'année scolaire qui vient et choisir les dates des différents événements. Les contraintes sont multiples et particulièrement cette année avec les voyages de Klaudia au Canada. Le plus difficile était de choisir la date pour notre concert annuel dit des « 40 ans », même si ce devrait plutôt être « 41 ». Nous sommes enfin arrivés à un accord raisonnable.

Le concert aura lieu le vendredi 24 avril 2026 avec une générale la veille !

Ce n'est pas le premier choix car c'est la veille des congés de printemps pour les francophones. Mais toutes les autres dates posaient de plus graves problèmes.

Pour ce concert festif, nous inviterons les Choeurs d'enfants de l'académie à chanter avec nous l'une ou l'autre pièce. Pour la constitution de l'orchestre et des solistes éventuels, nous solliciterons l'aide des professeurs de l'académie.

Toutes les autres modalités ne sont pas encore définies.

Nous disposons d'un délai confortable pour l'organisation, mais il y aura beaucoup à faire si nous voulons donner à ce concert anniversaire, le caractère festif qu'il mérite.

Progressivement, nous allons nous mettre en piste pour

- lancer toute l'organisation ;
- chercher le lieu idéal, les heures ;
- envoyer les invitations aux anciens ;
- rechercher des partenaires comme le Conseil communal, l'Académie, l'un ou l'autre sponsor ;
- mettre en place une exposition retraçant l'histoire des affiches de nos concerts ;
- ...

Chacun de nous devrait se sentir concerné et se demander en quoi il peut collaborer. Nous comptons sur vous car nous aurons besoin de nombreux coups de main.

En annexe, vous trouverez un fichier, en trois onglets, qui reprend les éphémérides, le programme de chaque concert et la répartition des choristes dans les différentes voix.

1. Nos prochaines prestations

- Le mercredi 12 novembre à 18:30, l'Académie organise un concert pour fêter les derniers lauréats.
- Le WE des 11 & 12 avril 2026, la Chorale Saint-Remy nous invite à chanter avec eux leur concert anniversaire.

2. Journées chantantes

Merci de noter et déjà réserver les dimanches 23 novembre 2025 et 8 mars 2026.

3. A Cœur joie

En juin dernier, les membres du conseil ont décidé d'associer notre Choeur à l'association « A Cœur Joie », La Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles A Cœur Joie est une ASBL qui promeut le développement et la pratique du chant choral, indépendamment de tout engagement politique, philosophique ou religieux. Elle est ouverte à tous et rassemble des chœurs de tous niveaux, depuis la modeste chorale d'amateurs, au sens noble du terme, jusqu'à l'ensemble vocal expérimenté.

Cela ne change rien pour le fonctionnement du chœur. Chacun recevra une carte de membre qui donnera droit à des réductions pour les concerts des autres chorales affiliées à ACJ.

L'inscription à ACJ nous permet de profiter d'une meilleure visibilité dans le monde choral à Bruxelles, en la Belgique et ailleurs. Ce sera l'occasion de mieux promouvoir nos concerts. Plusieurs demandes d'inscription nous sont parvenues pendant l'été. Comme d'habitude, ces personnes sont invitées à participer à quelques répétitions et à passer une audition.

4. Statut de Sammartini pour l'académie

En 1984, le Directeur de l'Académie de Woluwe-Saint-Pierre, Marian Mitea a organisé un cours de « Chant d'ensemble ». C'est bien cette initiative qui a donné naissance au Choeur Sammartini que nous connaissons aujourd'hui.

À l'époque, les contraintes administratives en académie étaient assez souples, surtout pour le directeur. Les contrôles de l'administration étaient à peu près inexistantes. Il n'en est pas du tout de même aujourd'hui. Comme toutes les formes d'enseignement, les académies de musique sont organisées par la FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles). Chacun sait que les finances publiques, en particulier pour cette Fédération, sont en difficulté. L'heure est aux économies et au contrôle de toutes les dépenses. Si jusqu'ici, nous avons pu continuer à exister sans inscription réelle, mais cette situation devient intenable.

A partir de cette rentrée, notre Choeur est officiellement intégré à l'académie. Le professeur chargé du cours est Patrick Valls. Ses prestations seront payées par la FWB. Klaudia reste notre Cheffe de Choeur de « coeur » et en pratique aussi, en alternance avec Patrick.

Cette situation va bouleverser nos habitudes.

Jusqu'ici chaque membre payait une cotisation pour financer les activités du Choeur.

À l'avenir, cette cotisation va disparaître pour être remplacée par une inscription comme élève à l'académie. Chaque choriste devra s'inscrire comme « élève » et payer l'inscription qui s'élève à 234 € + 20 € au profit de l'asbl "Les Amis de l'Académie". Ce peut paraître beaucoup mais c'est une cotisation annuelle et nous pourrions bénéficier de nombreux avantages.

Chacun de nous peut se rendre compte qu'aujourd'hui, s'inscrire à une activité hebdomadaire, dans un local chauffé, et dirigé par un professionnel, coûte au minimum 300 € par an.

Toutefois, en accord de la Direction de l'académie, nous allons mettre en place une situation transitoire. Pour cette année, nous cherchons une quinzaine de choristes volontaires prêts à s'inscrire officiellement.

Ceux qui le feront seront invités à se présenter au secrétariat le 4 ou le 11 septembre entre 19 et 20h. Le secrétariat sera ouvert spécialement pour nous. Ils devront payer l'inscription sur place via QR-code et l'application bancaire ou par carte bancaire. Aucun paiement en liquide ne sera accepté. Si vous êtes déjà inscrit dans une académie, vous ne devrez pas payer cette inscription. Elle vous permettra aussi de vous inscrire à un autre cours à l'académie de Woluwe-Saint-Pierre, ou dans n'importe quelle académie de la FWB. Merci à ceux qui font cette démarche de m'avertir.

À ceux qui ne s'inscriront pas cette année, nous demanderons une participation financière correspondant à l'ancienne cotisation (pour mémoire, 110 € en 2024-25).

Nous aurons bien sûr l'occasion de reparler de tout cela.

Au plaisir de vous revoir dès ce jeudi 4 septembre à 20h ! Klaudia étant au Canada, c'est Patrick Valls qui assurera la répétition.

Emportez avec vous :

- la partition des Coronation anthems de Haendel,

- le Gloria de Vivaldi,
- le chansonnier.

Si vous n'avez pas ces partitions, merci de vous adresser à vos délégués de pupitre ou à moi-même.

Ces délégués devraient vous envoyer les fichiers de travail pour les pièces de Haendel. Nous commencerons par le n°2.

Au plaisir de vous revoir,
Pour le Conseil de Choeur,
Gérard Hittelet